

Une association d'éducation populaire laïque



On connaît surtout l'association des AIL à travers les activités sportives et culturelles qu'elle organise. Il ne faut pas oublier que notre association appartient à la Ligue de l'enseignement, mouvement d'éducation populaire qui a inspiré les lois sur la scolarité « gratuite, obligatoire et laïque » à la fin du XIX^e siècle. Notre association contribue, à sa mesure, au débat sur les contours de la laïcité. Cependant, au-delà des discours, nous sommes convaincus que c'est en développant la vie associative que l'on peut faire vivre la laïcité.

Une laïcité en actes

Ainsi chaque année organisons-nous, en partenariat avec les écoles ou le collège, des actions de sensibilisation aux valeurs de la République. Citons des actions sur la différence (handicapés/valides ; jeunes anciens), sur le harcèlement scolaire, sur la solidarité (avec les Restos du cœur, pour l'aide aux réfugiés)...

Y-a-t-il une façon laïque de pratiquer le sport de son choix ?

Au sens strict non, bien entendu. Toutefois en invitant des citoyens à vivre ensemble une activité sportive ou culturelle, quelles que soient leurs options philosophiques ou religieuses, nous pensons contribuer à « faire société » de façon apaisée. Cela dans le respect de chacun tel qu'il est, en favorisant échange débats et solidarité, ainsi qu'en participant à la lutte contre les discriminations.

Notre projet s'inscrit dans la promesse gravée au fronton de nos édifices publics « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Bernard Catino